



# PLAN D' ACTIONS TERRITORIAL



## VILOU Amont & DOUZES

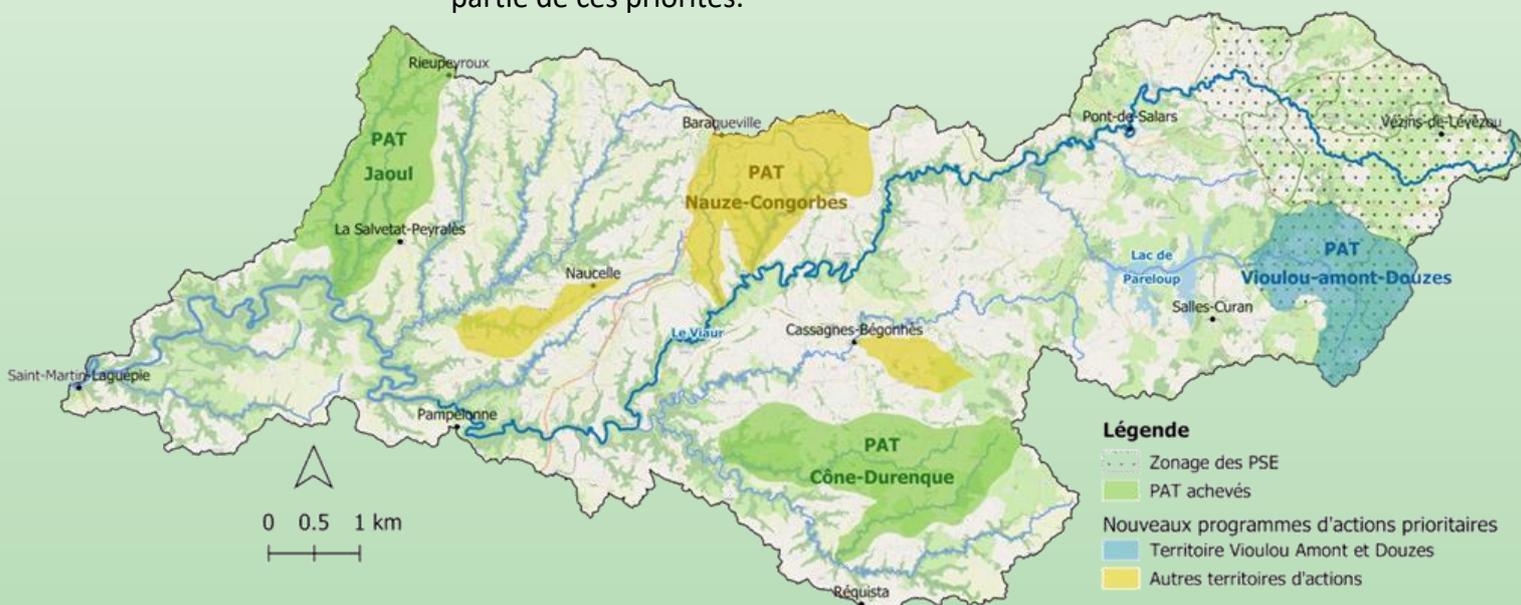
### Sommaire

Le PAT, quèsaco ?.....P1
Le territoire.....P2
Le contexte agricole...P2
L'état des lieux des milieux.....P3
Les Zones Humides.....P3
Les enjeux.....P3
A l'avenir.....P4

Le Syndicat Mixte du Bassin versant du Viaur (ou EPAGE du Viaur) est présent sur le territoire depuis de très nombreuses années. Vous nous connaissez au travers de différentes actions menées sur le terrain :

- La pose de clôtures en bordure de cours d'eau, de points d'abreuvement, de passages empierrés... par notre équipe d'agents,
- L'animation des sites Natura 2000 Tourbières du Lévézou,
- La mise en œuvre des Paiements pour Services Environnementaux (PSE),
- Ou encore l'opération Agri Viaur qui a pour objectif de sensibiliser le monde agricole et dont la devise est « Gérer, Économiser, Protéger » et le mot d'ordre « **Convaincre sans Contraindre** ».

Aujourd'hui nous souhaitons travailler sur de nouveaux territoires prioritaires afin d'y proposer des actions d'accompagnements. Les bassins versants du Vioulou amont et des Douzes sur lesquels vous exploitez des terres font partie de ces priorités.



Les programmes d'actions sont établis de manière collective. En effet, ils sont co-construits avec les acteurs locaux dont les agriculteurs, les élus et les différents partenaires techniques et financiers.

### Le PAT, quèsaco ?

Un Plan d'Action Territorial (PAT) est un programme qui doit permettre de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux. Les PAT sont co-construits selon le contexte local avec les acteurs d'un territoire dont les agriculteurs. Les actions sont volontaires et répondent aux enjeux du territoire. Les acteurs du monde agricole sont au cœur du dispositif car ce sont eux les plus proches des ressources naturelles. Nos partenaires techniques et financiers sont associés dès le lancement de la démarche.

## Le territoire : Vioulou amont et Douzes

Ce territoire est situé au cœur du Lézou, il a connu des évolutions structurelles importantes avec la création des grands lacs. Depuis les années 70, l'agriculture du Lézou a connu une intensification des exploitations notamment de la production laitière. Cette zone revêt également une importance particulière au regard de la gestion de la ressource en eau (alimentation en eau potable, activités touristiques, soutien d'étiage...). La zone d'action du territoire prioritaire s'étend sur une superficie de 51,89 km<sup>2</sup>, répartie sur 7 communes : Curan, Vezens-de-Lézou, Saint-Laurent-de-Lézou, Salles-Curan, Castelnaud-Pegayrols, Ségur et Saint-Beuzély. Les cours d'eau principaux de ce territoire sont les suivants : le Vioulou, les Douzes, le Régalaou, le ruisseau des Bédettes...



## Contexte agricole

### État des lieux (diagnostic CA12 - 2020)

- Surface Agricole Utilisée (SAU) : 4 587 ha (82 % du bassin versant) dont 47,5 % de prairies temporaires, 27 % de prairies permanentes, 18,5 % de céréales, 3,5 % de maïs...
- SAU moyenne par exploitation : 112 ha
- 44 sièges d'exploitations (83 exploitations qui cultivent des terres)
- 65 % de l'activité agricole en élevage laitier (42 % bovin, 16 % ovin, 7 % caprin), 31 % en élevage viande (26 % bovin, 5 % ovin)
- Chargement moyen de 1,2 UGB / ha Surface Fourragère Principale (SFP)
- Les exploitations en bovins laits sont les plus chargées, en moyenne 1,31 UGB / ha SFP
- 74 % de surfaces en herbe : à dire d'experts, la rotation type sur les exploitations est de 4 à 5 ans de prairies suivies de deux années de céréales

### Pratiques agricoles (diagnostic Adasea d'Oc 2021)

- Labour exclusif chez 50 % des exploitations
- Pression importante sur les zones humides (drainages, fossés...)
- Répartition de la fertilisation organique à optimiser
- Entretien des haies systématique et sévère

#### POINTS DE VIGILANCE POUR LA PROFESSION AGRICOLE :

- Autonomie fourragère et autonomie en paille
- Temps de travail
- Évolution climatique
- Érosion des sols

## Les milieux aquatiques : état et pressions

### - Etat des cours d'eau :

- Le Vioulou amont : état moyen, les pressions identifiées sont les altérations de la morphologie (voir ci-contre) et les prélèvements pour l'eau potable
- Les Douzes : état bon, les pressions identifiées sont les altérations de la morphologie et les prélèvements pour l'eau potable

### - Qualité de l'eau :

- Des teneurs moyennes annuelles en nitrates autour de 15 mg/l avec des pics mensuels pouvant atteindre 24 mg/l
- Depuis 2016, aucune molécule de produits phytosanitaires retrouvée dans l'eau

### - Hydromorphologie :

- Le bassin du Vioulou : 85 % du linéaire de cours d'eau est impacté (piétinement, recalibrage, absence de ripisylve, busage...)
- Le bassin des Douzes : 90 % du linéaire des cours d'eau est impacté (absence de ripisylve, piétinement, recalibrage, busage...)
- Sur les deux bassins, les affluents sont plus lourdement impactés (busage, recalibrage...), que le cours d'eau principal, du fait de leur faible gabarit
- 267 ha de zones humides
- 8 retenues (1 pour l'irrigation)
- Empreinte forte de l'eau potable sur l'hydrologie :
  - 40 captages recensés pour un volume total prélevé annuel de 1 700 00 m<sup>3</sup> (données DDT),
  - 30 captages desservent Rodez Agglomération

### - Biologie :

- Ensablement très important du fond du lit des cours d'eau (entraînant moins d'habitats piscicoles disponibles)
- Le peuplement piscicole est très perturbé (selon l'expertise Fédération de pêche)



#### Légende

- - - Limites communales
- Morphologie cours d'eau
- Absence de ripisylve
- Absence de ripisylve et cours d'eau altéré
- Busé
- Perturbation ripisylve
- Piétiné
- Cours d'eau altéré (rectifié, recalibré, déplacé)
- Bon état, non altéré

## Les Zones Humides

Un intérêt particulier est porté sur les zones humides. Ces dernières constituent un enjeu important du territoire, principalement au regard :

- des fonctionnalités et services rendus par ces milieux
  - des enjeux de conservation de certains habitats
- Un volet important sera proposé dans le cadre du PAT (voir ci-après)

## Enjeux identifiés

- **Améliorer le fonctionnement des milieux et l'état des masses d'eau**
- Améliorer le fonctionnement des cours d'eau et notamment des têtes de bassin versant
  - Préserver les zones humides et leurs fonctionnalités
  - Limiter l'érosion



Les diagnostics réalisés par la chambre d'agriculture (en 2020) et par l'adasea d'Oc (en 2021) ont permis de mieux connaître les enjeux agricoles sur ce bassin. Le programme d'actions, qui vise à améliorer l'état des milieux, doit pouvoir répondre aux attentes et aux besoins identifiés chez les exploitants. La prise en compte des points de vigilance doit permettre de proposer des actions cohérentes et adaptées au contexte local agricole. La construction du programme d'actions va se faire en concertation avec les agriculteurs du territoire, vous serez donc conviés à différentes séances d'échanges, selon le planning ci-dessous.



### Les Zones Humides

A l'échelle des régions et du bassin versant Adour Garonne, un appel à projet en faveur des zones humides à été lancé. L'objectif est de restaurer les zones humides des têtes de bassins versants pour intégrer les enjeux du changement climatique. En réponse, l'EPAGE Viaur en partenariat avec l'adasea d'Oc a développé un programme d'actions conçu autour de 4 axes de travail sur votre territoire : (1) L'amélioration des connaissances sur les zones humides, (2) la mise en œuvre de travaux de restauration des fonctionnalités de ces milieux, (3) le suivi technique et scientifique et (4) la communication et la sensibilisation.

### QUELQUES ACTIONS ET PARTENARIATS POSSIBLES...

#### Thèmes

Sol, fertilisation, pâturage, couvert végétal, effluents d'élevage, haies...

#### Accompagnement individuel

- Diagnostics (agroenvironnemental, bâtiment, érosion – bocage...)

#### Aménagements

- Pose de clôtures en bordure de cours d'eau
- Pose de points d'abreuvement pour le bétail
- Plantations de haies
- Gestion des Zones Humides

#### Accompagnement collectif

- Rencontres, ateliers du PAT
- Formations
- Mise en place d'essais

#### Accompagnement financier

- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
- Aide à l'investissement

#### Partenaires

- |                                       |               |                               |       |
|---------------------------------------|---------------|-------------------------------|-------|
| - Agence de l'Eau Adour Garonne       | - Adasea d'Oc | - Collectivités territoriales | - ONF |
| - Chambre d'agriculture               | - CUMA        | - Fédération de pêche         | ...   |
| - Arbres, Haies et Paysages d'Aveyron | - APABA       | - CRPF                        |       |



**Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)**

10, cité du Paradis – 12800 Naucelle

**Hélène POUGET – Animatrice Agri Viaur – Espace Rural**

Tél : 05 65 71 10 97 – Mail : [helene.pouget@epage-viaur.com](mailto:helene.pouget@epage-viaur.com)

[www.epage-viaur.com](http://www.epage-viaur.com)

